



WWF

AVIS

FR

2017



FSC

UN SYSTÈME DE CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR LA FRANCE

Le consommateur de bois, papier, biomasse-énergie... a besoin de garanties sur la légalité de l'exploitation, l'absence de lien à la déforestation, la gestion durable, la conservation de la biodiversité. Le système de certification FSC est le seul suffisamment exigeant face aux enjeux des marchés des produits forestiers, de plus en plus mondialisés et intégrés.

QU'EST-CE QUE LE FSC® ?



Forest Stewardship Council (FSC®) est une organisation non gouvernementale créée en 1993, un an après le Sommet de la Terre de Rio, par la volonté d'un groupe d'entreprises, d'associations environnementales (dont le WWF) et de représentants des droits sociaux. Sa mission est de créer et promouvoir un système de certification indépendant et performant dans tous les types de forêts (boréales, tropicales et tempérées). Un contrôle régulier des forêts et des entreprises certifiées par une tierce partie indépendante garantit l'application d'un cahier des charges de gestion responsable. Ainsi promues par un label exigeant, les valeurs des forêts sont mieux partagées et préservées.

Forte de près de 25 ans de développement continu dans le monde, la certification FSC représente aujourd'hui près de 200 millions d'ha dans 83 pays et 33 000 entreprises engagées dans sa chaîne de traçabilité dans le monde. A peine 5% des forêts du monde.

**EN FRANCE,
DÉJÀ 39 600 HA
CERTIFIÉS**

Le FSC en France

En France, 2017 restera comme une année charnière. Celle des 10 ans d'existence du FSC en métropole, mais surtout celle de la promulgation le 16 mai 2017 du premier référentiel métropolitain de gestion forestière FSC. Après 6 ans d'échanges denses, attentifs et équilibrés entre les chambres économiques, environnementales et sociales, un référentiel technique correspondant aux enjeux de toutes les forêts métropolitaines a été officiellement promulgué. La certification FSC en France représente d'ores et près de 40 000 ha et plus de 800 entreprises (chaîne de traçabilité).

En Europe

Aujourd'hui, le système FSC peut certifier la plupart des forêts d'Europe, suivant les référentiels nationaux négociés par les acteurs locaux. Certains pays européens ont devancé la France de près de 20 ans (Suède en 1998, Allemagne en 1999).

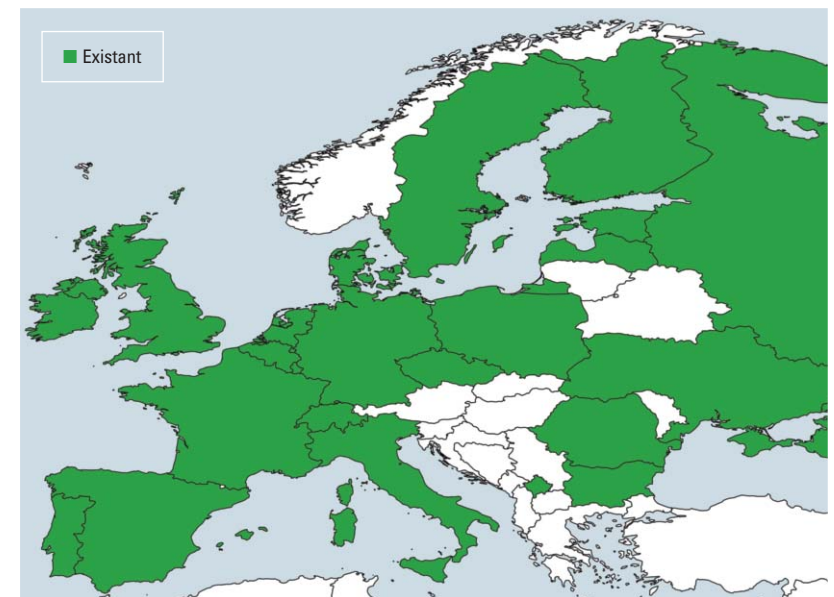


Figure 1. Les pays ayant promulgué ou discutant un référentiel national FSC en Europe.



Pour en savoir plus sur la certification FSC : <https://fr.fsc.org/fr-fr>

LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE FSC EN FRANCE

La politique forestière en France est à la croisée des chemins¹. Après une hésitation au début de la décennie précédente, vers plus d'intégration d'écologie et des principes du développement durable, le courant dominant semble néanmoins poursuivre sa route dans un entêtement production-niste. « Produire plus » n'est-il pas le slogan scandé depuis quarante ans ?

Or si la France veut réellement réduire sa balance commerciale des produits forestiers tout en faisant jouer à ses forêts un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, certains principes semblent essentiels :

- 1.** mieux gérer et renforcer la biodiversité et le stock de carbone que comprennent les forêts françaises, de façon à cultiver la solution que représente leur résilience naturelle (et gratuite) face aux évolutions climatiques ;
- 2.** valoriser l'exploitation des forêts en transformant cette ressource locale et renouvelable dans des produits à haute valeur ajoutée et vecteur d'emplois industriels non délocalisables, ainsi qu'en privilégiant des produits à longue durée de vie qui seuls ont un impact positif sur le climat ;
- 3.** s'ouvrir sur une société de citoyens de plus en plus méfiants et choqués par certaines pratiques d'exploitation, comme les coupes rases. Cela est souhaitable notamment en utilisant le lien sensible entre des produits forestiers de qualité et une gestion des forêts de haute qualité environnementale démontrée.

Pour ces trois enjeux, faire la preuve de la qualité de la gestion 'à la française', rassurer les citoyens, bien gérer les forêts face à des évolutions climatiques décisives, il est évident qu'une certification crédible comme FSC est un outil utile. Au forestier français de s'en saisir.



**UNE
CERTIFICATION
CRÉDIBLE COMME
FSC EST UN
OUTIL UTILE**

CERTIFIER LES FORÊTS D'OUTREMER

Le patrimoine forestier d'outremer est souvent l'oublié des politiques forestières de la France. Certes l'enjeu d'exploitation commerciale y est moindre. Ces territoires sont entourés de massifs forestiers exploités avec une main d'œuvre généralement à bas coût et l'industrie de transformation y est mal développée : l'exportation de produits forestiers depuis l'outremer français est faible car peu compétitive. Toutefois, l'enjeu d'une gestion exemplaire des forêts (protection et exploitation durable) reste politiquement fort. Ces territoires peuvent démontrer par l'exemple qu'une gestion durable des forêts tropicales est possible. Le massif forestier de Guyane, exploité sur sa bande littorale, ou le marché de produits forestiers à haute valeur ajoutée, comme le bois de Santal en Nouvelle-Calédonie, sont autant de forêts où la certification FSC est utile et possible.

¹ Neyroumande, E., Vallauri, D. 2011. Regards sur la politique des forêts en France. Rapport WWF, 40 pages. <http://www.foretsanciennes.fr/wp-content/uploads/Neyroumande-et-Vallauri-2011.pdf>.

LA CERTIFICATION FSC, COMMENT ÇA MARCHE ?

LE SYSTÈME DE CERTIFICATION FSC EST FONDÉ SUR QUELQUES PRINCIPES SIMPLES :

- une gouvernance collégiale à tous les niveaux de décision (international comme national, conseil d'administration comme groupes de travail) ;
- des procédures et notes internationales cadrant les exigences de FSC (par exemple sur l'interdiction de certains pesticides ou l'implantation d'éolienne en forêt certifiée) ;
- un référentiel international de gestion forestière comprenant des principes et critères génériques, pour une meilleure harmonisation, mais décliné dans chaque pays par une négociation équilibrée entre les parties prenantes ;
- des chaînes de traçabilité garantissant au consommateur que le produit est bien fabriqué à partir de ressources provenant de forêts gérées selon les principes de FSC, en totalité (FSC 100%) ou à plus de 70% (FSC Mixte ; les 30% restant étant contrôlés plus simplement sur 5 critères permettant d'exclure les bois à risques) ;
- des audits préalables pour confirmer une performance de gestion au moment de la certification, puis des audits réguliers des forêts ou des chaînes de contrôle certifiées pour vérifier la performance de l'entreprise au fil des ans.

Les + du système de certification FSC

Qu'est-ce qui fait la crédibilité d'une certification ? Pour le WWF, trois éléments sont clés :

• Le système de prise de décisions ou qui décide ?

À l'échelle du système, la gouvernance équilibrée, des audits préalables, réguliers et réalisés par une tierce partie indépendante, des procédures de réclamation et d'exclusion en cas d'infraction, la clarté de la politique d'association... font de FSC le système de certification le plus robuste (toutes ressources naturelles confondues). Les exclusions d'entreprises ayant triché sont là pour le rappeler.

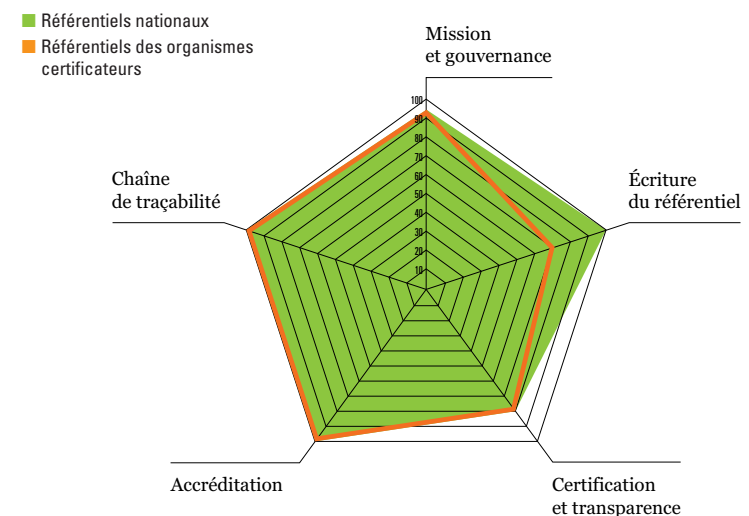


Figure 2. Évaluation du système FSC grâce à l'outil d'évaluation des certifications (CAT) développé en 2015 par WWF.

• L'impact, ou ce que change FSC ?

Il dépend de la qualité du référentiel appliqué sur le terrain, de son niveau d'exigences et de la valeur ajoutée des performances demandées dans un contexte donné, ainsi que de la souplesse nécessaire à une adaptation aux réalités variées des contextes politiques, sociaux, économiques et écologiques des forêts. Les produits certifiés doivent permettre d'identifier en forêt une valeur ajoutée claire, et influencer les pratiques de marchés souvent de nos jours continentaux (papier, bois d'œuvre) voire mondiaux (pâte à papier, bois tropicaux...).

• Comment le certificat est-il obtenu ?

Le certificat est obtenu suite à un audit effectué par une tierce partie indépendante. Seuls les cabinets ayant obtenu une accréditation sont éligibles à la conduite d'un audit FSC. Ensuite, chaque audit effectué par un cabinet habilité est vérifié par le système d'accréditation international (ASI). Le cabinet éligible est lui-même audité régulièrement pour pouvoir maintenir son accréditation.

Principes et critères

■ Version 5
■ Version 4

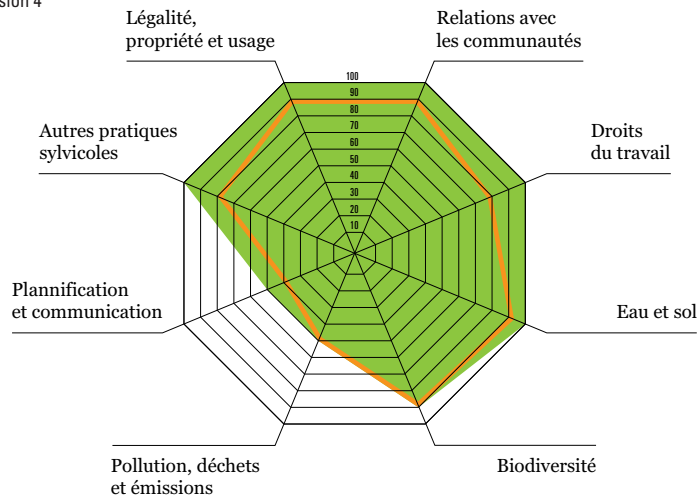


Figure 2. Évaluation du référentiel générique international FSC grâce à l'outil d'évaluation des certifications (CAT) développé en 2015 par WWF.

Les voies d'une amélioration continue selon WWF-FR

Si pour le WWF le système de certification FSC atteint un niveau de performance minimum acceptable partout dans le monde, il n'en demeure pas moins améliorable. Dans les faits, depuis sa création en 1993, ses procédures ont été régulièrement affinées, capitalisant ainsi l'expérience acquise au fil d'une application dans des pays divers et dans tous les secteurs de la filière forêt-bois-papier.

Certaines thématiques émergentes, nouvelles ou innovantes, apparaissent des voies d'amélioration importantes au WWF-FR : l'intégration des conséquences des changements climatiques sur la gestion des forêts et son stock de carbone ; la dimension territoriale (paysage) au-delà de la propriété certifiée FSC (dont une des illustrations est le vif débat actuel sur les derniers grands paysages forestiers intacts – IFL) ; les nécessaires efforts d'évaluation de la valeur ajoutée de la certification sur le terrain, en y incluant des bénéfices souvent non-monétarisés de la certification des forêts, comme les services écologiques.

**AUDIT PAR UNE
TIERCE PARTIE
INDÉPENDANTE**

DÉFINIR UN RÉFÉRENTIEL NATIONAL EN PRATIQUE : L'EXEMPLE DE LA FRANCE

10
PRINCIPES
70
CRITÈRES

Les exigences du système de certification des forêts FSC sont déclinées au contexte d'un pays au travers d'un référentiel national négocié entre les parties prenantes. Par ce biais, les acteurs économiques, sociaux et environnementaux, de poids égal, négocient de façon à constituer un cahier des charges garantissant l'exploitation responsable des forêts.

Cette gouvernance exemplaire, la rigueur du cadrage technique international et la possibilité d'adaptation aux contextes locaux,... tout cela a conduit à de longs échanges pour trouver les meilleures réponses à la réalité des forêts françaises. Pour une ONG comme le WWF, il s'agit d'un véritable investissement (temps passé en groupe de travail), mais la valeur ajoutée de cette co-construction est évidente. Au fur et à mesure du processus, les acteurs ont appris à se faire confiance, à mieux appréhender les enjeux des autres, à trouver des solutions... Avec France Nature Environnement, le WWF a représenté les enjeux environnementaux dans la négociation du référentiel national.

Les + du standard national français FSC

Comprenant 10 principes déclinés en 70 critères, le standard international est précis. Parmi les éléments obligatoirement déclinés au niveau national, plusieurs éléments sont clés pour l'environnement.

En France, il en ressort par exemple de vraies avancées dans les principes 6, 9 ou 10. Elles permettent notamment d'étendre à toutes les forêts certifiées, notamment dans les forêts privées (3/4 des forêts françaises), les bonnes pratiques apparues et discutées entre forestiers et naturalistes ces quinze dernières années en France. Parmi celles-ci :

- une réelle prise en compte des espèces protégées et menacées, le maintien ou la restauration du bon état de conservation des zones à haute valeur. Même si nul forestier n'est censé ignorer la loi, la réelle prise en compte de la biodiversité est encore sujette à bien des conflits. Le système FSC promeut une véritable intégration pratique dans la gestion. Les outils d'aide à la mise en place de ces exigences, en cours de développement, rendront d'ailleurs l'acte de gestion du forestier plus simple, homogène et de qualité.
- la conservation pour la biodiversité de 5 arbres-habitat/ha et de tous les bois morts sur pied ou au sol, ainsi que, pour une unité de gestion > 500 ha, la rétention pérenne d'au moins 3% de la surface sous forme d'îlots de vieux bois dédiés à la biodiversité ;
- la gestion des espèces envahissantes avérées, dont l'interdiction de les utiliser en reboisement (ex. du Robinier) ;
- la réduction de l'artificialisation par les sylvicultures (réduction drastique des possibilités de transformation des forêts semi-naturelles mélangés d'essences indigènes en plantations exotiques monospécifiques ; dans le cas d'une monoculture d'exotiques existantes, restauration obligatoire d'au moins 10 % d'essences indigènes ; interdiction du dessouchage et limitation de la récolte des rémanents à 7 cm fin bout dans le cas général) ;

LES PRINCIPES DU FSC



1. Respect des lois du pays
2. Droits des travailleurs et conditions de travail
3. Droit des populations autochtones
4. Relations avec les communautés locales
5. Bénéfices générés par la forêt
6. Valeurs et impacts environnementaux de la gestion forestière
7. Planification de la gestion
8. Suivi et évaluation des pratiques de gestion
9. Hautes valeurs de conservation
10. Mise en œuvre pratique des activités de gestion

- le maintien ou la restauration des milieux associés (humides, rocheux, pelouses et landes), et la préservation de la végétation naturelle dans une zone tampon de plus de 10 m autour des zones humides et des cours d'eau ;
- la limitation des intrants et des pesticides, l'interdiction des plus dangereux et le respect d'une zone tampon de 10 m par rapport aux eaux en cas d'application.

Toutes ces exigences seront régulièrement suivies et auditées.

Les voies d'une amélioration du référentiel selon WWF-FR

Comme dans tout exercice complexe et multicritère, le référentiel national du FSC en France est un équilibre entre de nombreuses choses, négociées de surcroît. Sur certains points, le standard national français aurait sans nul doute pu être plus ambitieux (sur les modèles sylvicoles promus et la limitation de la surface des coupes rases par exemple). Si WWF-FR a sur chaque thématique milité pour une exigence plus grande, il ne faut pas oublier que le FSC est un outil de marché encadrant la gestion de forêts productives, et garantissant un niveau de qualité minimum au consommateur.

Certaines thématiques émergentes, nouvelles ou innovantes, apparaissent comme des voies d'amélioration importantes au WWF-FR : harmonisation à l'échelle européenne ou sectorielle des exigences des standards, lorsque cela est pertinent ; lorsque cela n'est pas pertinent, une pédagogie est nécessaire pour partager la vraie valeur ajoutée du standard dans son contexte. Lors de la révision prochaine (sous 5 ans) du standard français certaines exigences pourront être revues, simplifiées, adaptées ou augmentées.



5
ARBRES VIVANTS
HABITATS PAR HA

LE WWF EN ACTION

PARTICIPATION ACTIVE

Le WWF contribue aux instances du FSC France, en tant que représentant de la chambre environnementale.

APPUI TECHNIQUE

Le WWF participe au développement d'outils facilitant une prise en compte efficace du volet « biodiversité ».

VEILLE ET ÉVALUATION

Le WWF suit et évalue en permanence la mise en œuvre des standards nationaux de certification des forêts, en France comme à l'étranger.

PROMOTION

Le WWF promeut le système de certification FSC auprès des consommateurs et des acteurs économiques.

FORCE DE PROPOSITION

Le WWF fait une veille et des propositions d'amélioration de la certification FSC.

@-PUB

À VOUS
DE FAIRE
BONNE
IMPRESSION



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund)
® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks / "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.
WWF - France. 35/37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.
Retrouvez-nous sur wwf.fr et planete-attitude.fr, le premier réseau social francophone nature et environnement.

CONTACTS :

En métropole : Jean Bakouma (jbakouma@wwf.fr), Lisa King (lking@wwf.fr), Daniel Vallauri (dvallauri@wwf.fr)
En Guyane : Philippe Thibault (pthibault@wwf.fr)
En Nouvelle-Calédonie : Emma Do Khac (edokhac@wwf.fr)